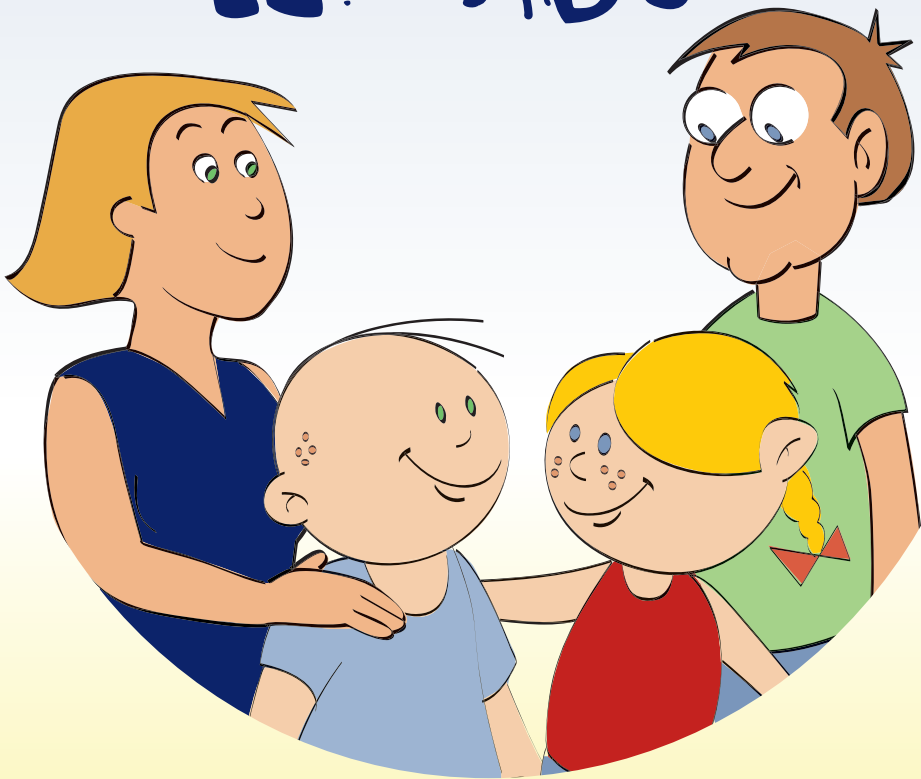


ENSEMBLE, PRÉVENONS LES ABUS



pour la protection et la sécurité des enfants



Région de
Chaudière-Appalaches



ROYAUME DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

Chaudière-Appalaches

1-800-363-2222

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	2
Vie de famille : Le respect	3
Vie de famille : Et si je perds patience	4
AMPLEUR DES ABUS COMMIS À L'ÉGARD DES ENFANTS AU QUÉBEC	6
Vie de famille : Les sentiments	7
YRAI OU FAUX. QU'EN PENSEZ-VOUS?	8
LES MYTHES CONCERNANT LES ABUS SEXUELS	9
POUR VOUS PARENTS	10
Vie de famille : Donne un bec à mon oncle	12
Vie de famille : J'aide mon enfant à s'affirmer	13
Vie de famille : Le respect de l'intimité	14
QUE FAIRE SI MON ENFANT ME DÉVOILE QU'IL EST VICTIME D'UN ABUS SEXUEL?	15
À QUI PUIS-JE DEMANDER DE L'AIDE?	15
INTIMIDATION ET TAXAGE	16
INTERNET SOUS SURVEILLANCE	18
PORNOGRAPHIE	19

ENSEMBLE, PRÉVENONS LES ABUS

pour la protection et la sécurité des enfants

Le programme de prévention des abus est un moment privilégié pour sensibiliser et outiller les enfants de troisième année face aux abus. C'est aussi un temps propice pour mobiliser les parents à prévenir de telles situations.

Nous savons que les parents, avant toute autre personne, ont à cœur la protection et la sécurité de leurs enfants. Les informations contenues dans cette brochure offrent la possibilité d'ouvrir le dialogue avec eux et aussi de connaître les ressources d'aide et de renseignement.

Enfin, vous pouvez partager avec d'autres parents la responsabilité de prévenir l'indésirable ou d'en atténuer les conséquences en développant des liens de solidarité avec votre voisinage. Assurer la sécurité et la protection des enfants est d'abord l'affaire des grands!

VIE DE FAMILLE :

LE RESPECT

Répondre aux questions suivantes peut permettre une réflexion sur le respect dans votre vie familiale. Si vous en avez le goût, partagez vos réponses avec votre enfant.

DANS NOTRE FAMILLE, EST-CE QUE MON ENFANT SE SENT RESPECTÉ?

YRAI OU FAUX?

J'écoute ce que mon enfant a à dire

Je démontre de l'intérêt pour les projets de mon enfant

Je considère chaque enfant comme une personne unique

Je me rends disponible à écouter mon enfant

Je permets à mon enfant de commettre des erreurs

J'accorde de l'importance à l'opinion de mon enfant

Je donne à mon enfant l'occasion de communiquer

Je permets à mon enfant de faire des choix

Je laisse mon enfant avoir son intimité

Je demande à mon enfant sa solution aux problèmes qui le concernent

YRAI FAUX

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous avez répondu **YRAI** :

8 à 10 fois : Votre relation avec votre enfant est faite de respect et de communication. Vous démontrez à votre enfant tout le respect qu'il mérite.

5 à 7 fois : Votre relation avec votre enfant est empreinte d'un certain respect mais vous pourriez l'améliorer. Reconsidérez les items que vous avez cochés « faux » et tentez de les adopter.

0 à 4 fois. La situation demande à être prise en main. Parlez-en avec d'autres personnes, c'est encore la meilleure solution.

ET SI JE PERDS PATIENCE...

Quand on est en colère, est-ce bien grave d'utiliser une fessée ou tout autre geste violent? Le parent qui punit son enfant de cette façon lui montre qu'il est parfois acceptable de **perdre le contrôle de soi** et de **frapper quelqu'un, même celui qui est plus petit que soi**.

La colère n'est qu'un sentiment, elle nous avertit qu'il y a quelque chose qui cloche. Le sentiment n'est ni bien, ni mal, mais l'action peut être constructive ou destructive. Comment prévenir des paroles ou des gestes destructeurs? En reconnaissant les signes qui les précèdent.

Voici quelques suggestions pour les parents qui veulent montrer aux enfants comment exprimer leur colère et résoudre les conflits d'une manière pacifique.

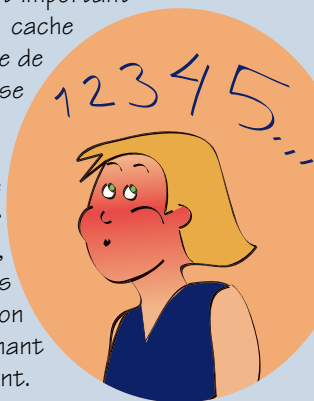
La colère est normalement une émotion secondaire. D'abord, vous vous sentez frustré ou désemparé, déçu, menacé, apeuré, insulté, etc. Ensuite vous vivez de la colère. Le parent qui veut donner une fessée à un enfant qui vient de courir dans la rue a eu peur avant de se fâcher. Il serait important que l'enfant sache que vous avez eu peur. La colère cache souvent le premier sentiment. En prenant connaissance de ce sentiment, on comprend mieux sa colère et on se rapproche d'une solution.

Apprenez à reconnaître les signes physiques d'une explosion imminente de colère. Agissez ensuite pour prévenir la perte de contrôle : respirez profondément, comptez jusqu'à dix, quittez la pièce où vous vous trouvez. La colère est accompagnée d'une réaction chimique dans le corps qui vous pousse à agir. En prenant une pause, la réaction chimique s'estompe graduellement.

Si l'émotion vous emporte, n'essayez pas d'en parler avant de retrouver votre calme. Prenez une marche, montez l'escalier 10 fois, criez dans la douche, frappez sur un oreiller, faites de l'exercice physique, etc.

Lorsque vous pouvez vous attaquer au problème sans vous attaquer à la personne, vous êtes prêt à chercher ensemble une solution.

Excusez-vous pour ce que vous regrettez avoir dit ou fait et pardonnez-vous d'être simplement humain.



Des petits trucs pour réagir à une situation de conflit avec votre enfant :

Expliquer calmement à l'enfant pourquoi vous n'acceptez pas tel comportement.

Obliger l'enfant à prendre une pause, pour se calmer et réfléchir.

Revenir par la suite sur la situation si nécessaire.

Le plus grand défi du parent est de se faire confiance. Il possède toutes les ressources nécessaires. Si le parent hésite, se trompe, le reconnaît et se réajuste, l'enfant en tire un bel exemple.

Vous vous sentez dépassé? Vous avez l'impression que votre enfant ne répond plus à vos demandes? Il cherche constamment à faire des mauvais coups? Il vous provoque? Vous avez l'impression que la violence est votre seul recours?

Ne restez pas seul avec vos inquiétudes! Parlez-en!

LIGNE PARENTS : 1-800-361-5085

Références : MANN, Betsy (1996). Les enfants et la colère. Association canadienne des programmes de ressources pour la famille. Enfant et famille Canada. 2 p.

CENTRE NATIONAL D'INFORMATION SUR LA VIOLENCE DANS LA FAMILLE. Relations parents-enfants. Enfants. Santé Canada.

CENTRE NATIONAL D'INFORMATION SUR LA VIOLENCE DANS LA FAMILLE. Relations parents-enfants. Parents. Santé Canada.

AMPLEUR DES ABUS COMMIS À L'ÉGARD DES ENFANTS AU QUÉBEC

SAVEZ-VOUS QUE :

98% des familles québécoises déclarent avoir recours à des stratégies pacifiques pour résoudre un problème qui se présente avec un enfant.

ET POURTANT :

Ces mêmes familles font aussi usage de conduites violentes à caractère psychologique ou physique pour résoudre des conflits avec leurs enfants.

AINSI :

44% des enfants ont vécu de l'agression psychologique incluant l'agression verbale à trois reprises ou plus au cours de la dernière année. Comme **crier, hurler, sacrer ou jurer** après l'enfant. Dire à l'enfant qu'on va le placer ou le mettre à la porte. **Menacer** l'enfant de lui donner la fessée ou de le frapper, sans le faire. **Traiter** l'enfant de stupide, de paresseux ou lui dire d'autres noms de ce genre.

16% des enfants auraient fait l'objet de violence physique mineure à trois reprises ou plus au cours de la même période. Comme **secouer, brasser** l'enfant de 2 ans et plus. **Taper** les fesses de l'enfant à mains nues. Donner une **tape** à l'enfant sur la main, le bras ou la jambe. **Pincer** l'enfant pour le punir.

7% des enfants ont subi de la violence physique sévère au moins une fois au cours de la dernière année et **1,3%** des enfants en auraient fait l'expérience à trois reprises et plus au cours de la même période. Comme **secouer, brasser** l'enfant de moins de 2 ans. **Frapper** l'enfant sur les fesses ou ailleurs avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur. Donner un **coup de poing** ou un **coup de pied** à l'enfant. Saisir l'enfant par le cou et lui **serrer la gorge**. Donner une **raclée** à l'enfant, le **frapper** de plusieurs coups et de toutes ses forces. **Lancer** ou **jeter** l'enfant par terre. Donner une **claque** à l'enfant au visage, sur la tête ou sur les oreilles.

SAVEZ-VOUS QUE :

5 enfants sur 1 000 au Québec sont victimes de négligence, ce qui se traduit par un manque d'hygiène et de soins de base, un manque de surveillance et d'éducation.

LES ABUS EN DEHORS DE LA FAMILLE :

Les **bousculades, les bagarres, l'intimidation, le taxage, les injures, le vol** du lunch ou du manteau, font partie de l'univers quotidien de l'enfant sans compter toutes les scènes de violence apparaissant à la télévision auxquelles il est exposé. Bref, un jour ou l'autre l'enfant fera face à la violence, il importe qu'il la reconnaisse et sache poser un jugement afin de faire un choix et s'en protéger.

Référence : CLÉMENT, M.E. ET AL. (2000). La violence familiale dans la vie des enfants au Québec, 1999. Collection La santé et le bien-être 117p. Institut de la statistique du Québec (2000).

VIE DE FAMILLE :

LES SENTIMENTS

Votre enfant explore ses sentiments en distinguant les touchers qui suscitent en lui des sentiments agréables et ceux qui suscitent en lui des sentiments désagréables.

Il apprend que ses sentiments tout comme son corps lui appartiennent et qu'il a le droit de refuser ce qui lui est désagréable. Il a le droit de s'affirmer et de dire NON.

La plupart des enfants savent identifier si un comportement les gêne ou les met mal à l'aise, leur fait peur ou les met en colère. Pour assurer sa sécurité personnelle, l'enfant doit apprendre à se fier à ses sentiments et à agir en conséquence. Pour agir, il doit apprendre à s'affirmer et dire NON. Face à un danger ou une situation d'abus, il n'y a pas d'explications à demander à l'abuseur, il doit refuser.

Nous sommes plus sensibles à ce que notre enfant pense et ressent si nous sommes capables de nous mettre dans sa peau. Pour y parvenir, nous pouvons nous rappeler ce que nous-mêmes, étant enfant, nous aurions éprouvé à sa place. Il importe d'être attentif à ce que vit notre enfant en lui faisant exprimer ses propres sentiments, pour apprendre à le connaître et pour réfléchir avec lui.

Si vous le désirez, complétez avec votre enfant les phrases suivantes et discutez-en ensemble.

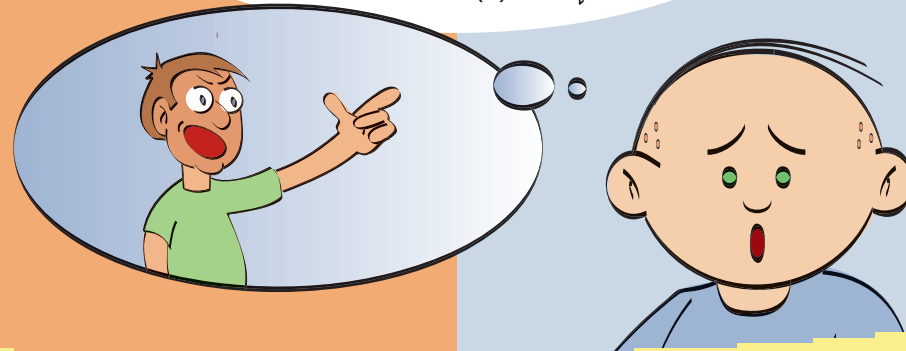
Je suis joyeux(se) lorsque...

Je ressens de la colère lorsque...

J'ai peur lorsque...

Je ressens de la tristesse lorsque...

Je me sens seul(e) lorsque...



QU'EN PENSEZ-VOUS?

VRAI OU FAUX?

L'abus sexuel d'un enfant est un phénomène rare

V F

L'agresseur est généralement un inconnu

V F

Les abus sexuels se produisent dans les milieux à faible revenu et dans certains groupes ethniques

V F

L'agression est brutale la plupart du temps

V F

L'abus sexuel d'un enfant est un incident isolé qui ne se reproduit pas

V F

L'agression se produit dans les bois, les parcs et les terrains de jeux

V F

Les réponses apparaissent à la page suivante.

LES MYTHES CONCERNANT LES ABUS SEXUELS

ON CROIT GÉNÉRALEMENT QUE : CEPENDANT :

L'abus sexuel d'un enfant est un phénomène rare.

Des recherches rigoureuses démontrent qu'une **fillette sur trois et un garçon sur six** ont été victimes d'abus sexuel avant l'âge de 18 ans.

L'agresseur est généralement un inconnu.

Dans la très grande majorité des cas, les enfants sont agressés **par une personne qu'ils connaissent : un cousin plus âgé, un oncle, un voisin, un ami de la famille, un professeur, un entraîneur, le père.** La présence d'un beau-père incluant l'ami ou le conjoint de la mère, le parent adoptif ou le parent d'une famille d'accueil apparaît nettement comme un facteur de risque pour les filles. Seulement, entre 20% et 30% des agresseurs sont inconnus des victimes. Les hommes représentent de 85% à 98% des agresseurs connus ou déclarés. Par ailleurs, environ 20% des agressions sexuelles envers les garçons seraient commises par des femmes.

Les abus sexuels se produisent dans les milieux à faible revenu et dans certains groupes ethniques.

Les abus sexuels se produisent dans **tous les milieux sociaux, économiques et ethniques.**

L'agression est brutale la plupart du temps.

Habituellement, elle ne comporte aucune violence physique. L'agresseur utilise plutôt **la manipulation et les menaces verbales.**

L'abus sexuel d'un enfant est un incident isolé qui ne se reproduit pas.

Dans la très grande majorité des cas dénoncés, **l'enfant est victime d'abus sexuels répétés.** Comme l'agresseur réussit la plupart du temps à le convaincre de garder leurs relations secrètes, la situation peut perdurer jusqu'à l'adolescence. De plus, même si l'abus n'a lieu qu'une fois, il peut être source de grandes difficultés.

L'agression se produit dans les bois, les parcs et les terrains de jeux.

Elle a plus **souvent lieu dans un environnement familial à l'enfant**, que ce soit dans sa propre demeure ou celle d'un parent ou d'un ami de la famille. Plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que les enfants âgés de 6 à 12 ans sont plus exposés au risque d'abus sexuel à l'intérieur du cercle familial.

Références : TOURIGNY, Marc et Chantal LAVERGNE (1995). *Ampleur, facteurs de risque et stratégies de prévention.* Actes du Colloque en santé publique, La prévention de la négligence et de la violence à l'endroit des enfants et des adolescents : une priorité au Québec.

LAROCHE, Martine, Suzan BILODEAU, Claude DOMBROWSKI et Clémence OUELLET (1999). Programme sur les abus : présenté aux enseignante/s et aux élèves de 4^e année. Complexe de santé et CLSC Paul-Gilbert. 35p.

POUR VOS PARENTS...

Tout comme nous prenons soin de dire à notre enfant de regarder chaque côté de la rue avant de traverser, l'informer des risques d'abus sexuels le rend plus apte à se protéger. Toutefois, nous prenons aussi le risque qu'il devienne méfiant à l'égard des adultes qui l'entourent mais, c'est un risque bien minime comparativement à l'impact que peut avoir un abus sexuel sur toute sa vie.

Un enfant bien informé est plus fort et sans doute moins angoissé par les silences complices, hélas, de la répétition de tels abus.

QU'EST-CE QU'UN ABUS SEXUEL?

Par abus sexuel on entend « ...tout acte ou jeu sexuel, relation hétérosexuelle ou homosexuelle entre une ou des personne(s) en situation de pouvoir ou de contrôle (généralement un adulte ou une personne de 5 ans plus vieille que la victime) et un enfant mineur (moins de 18 ans), ayant pour but de stimuler sexuellement l'enfant, ou de l'utiliser pour obtenir une stimulation sexuelle sur sa personne ou une autre personne »*.

L'abus sexuel est un abus de pouvoir et de confiance, l'adulte ou l'adolescent utilise sa position d'autorité pour obtenir une gratification sexuelle.

Les indices permettant d'indiquer qu'un enfant pourrait être victime d'abus sexuel sont : la présence d'ecchymoses, d'irritations ou de rougeurs sur son corps; des changements soudains de comportement, par exemple un enfant calme qui soudain se montre agressif; des difficultés à se concentrer, une tendance à s'isoler, une perte d'intérêt pour les jeux habituels; une crainte inhabituelle envers certains adultes ou certains endroits, un refus de se déshabiller dans certains lieux ou une tendance à trop s'habiller; des troubles du sommeil, peurs, pipi au lit; des comportements inadéquats concernant la sexualité comme des attitudes de séduction inappropriées, des dessins explicitement sexuels ou un vocabulaire sexuel trop développé pour son âge. Si ces indices ne permettent pas de conclure qu'il est abusé sexuellement, tout ceci indique qu'il y a quelque chose qui ne va pas, donnez-lui les moyens de s'exprimer et d'obtenir de l'aide.

*Référence : LAROSE, L. (1998) Portrait de la santé et du bien-être de la population de Chaudière-Appalaches. Volet adaptation sociale, volume 1, Les jeunes, page 36.

LES RUSES DE L'ABUSEUR

L'abuseur, souvent connu de l'entourage, commence ses premières approches généralement en douceur. Il offre des cadeaux, propose des sorties... toutes sortes de petites gâteries pour exploiter le besoin d'attention et d'affection de l'enfant. L'enfant se croit alors important, aimé et apprécié.

Ensuite, il incite l'enfant à lui faire des caresses ou à se soumettre aux caresses. Les gestes sont présentés comme un jeu secret, comme des soins qui vont lui faire du bien ou comme des gestes d'amour. L'enfant sent alors un malaise, il est confus et sent que tout cela n'est « pas correct » mais il ne sait pas comment réagir.

Il impose alors le secret, le silence. L'enfant est malheureux, il se sent coupable et honteux. L'abuseur exerce du chantage en menaçant l'enfant : « Si tu le dis à ta mère, elle mourra! », « Tu ne veux plus que je t'aime? » ou « Tu ne m'aimes plus? », etc.

L'enfant a peur, il se sent coupable, responsable et honteux et, parce qu'il ne veut pas faire de peine à ceux qu'il aime, il garde le secret.

LES CONSÉQUENCES DE L'ABUS SEXUEL

Toutes les formes d'abus sexuels laissent des traces d'où l'importance pour la victime d'avoir de l'aide. L'apprentissage de la vie en société et la capacité de nouer des relations saines sont compromis. Les problèmes d'ordre sexuel et la dépression apparaissent à l'âge adulte, certains se réfugieront dans l'alcool, la drogue, la délinquance et l'abus de médicaments.

DONNE UN BEC À « MON ONCLE »

Pour que votre enfant comprenne bien qu'il a le droit d'être respecté, de dire non si le contact lui est désagréable ou le met mal à l'aise, on doit lui accorder le droit de dire non à une caresse ou un baiser qu'il ne désire pas d'un membre de la famille.

Par exemple, mon oncle pue le tabac ou peut-être a-t-il une barbe qui pique! On ne devrait jamais insister pour que notre enfant donne un bec s'il ne le fait pas spontanément. Si vous lui donnez l'autorisation de refuser un contact qu'il ne veut pas, il comprendra qu'il peut dire non à quelqu'un qui lui demande de le suivre ou dire non à un grand qui veut le tripoter.

Dans ses relations avec les autres, il est important que votre enfant apprenne à s'affirmer et pour cela, il a besoin de votre aide. Voici trois situations devant lesquelles votre enfant a à prendre une décision, aidez-le à résoudre ces difficultés :

SITUATION No 1 :

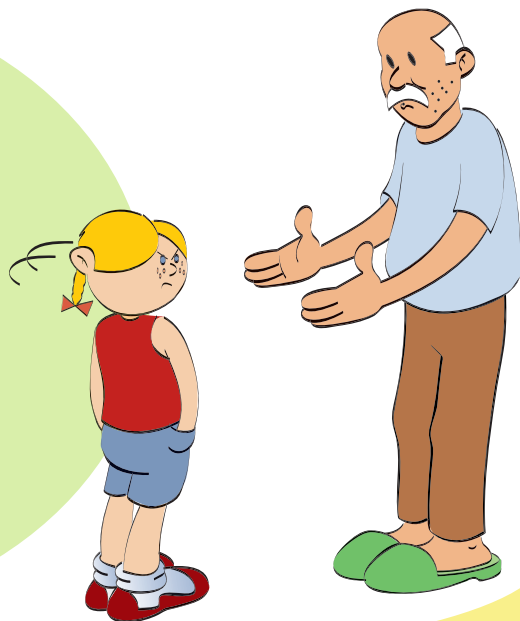
À l'école, un enfant veut prendre ta pomme. Comment te sens-tu? Que fais-tu?

SITUATION No 2 :

Un inconnu t'offre cinq dollars pour l'accompagner jusqu'à sa voiture et l'aider à transporter des boîtes. Comment te sens-tu? Que fais-tu?

SITUATION No 3 :

Ton oncle te demande de l'embrasser et tu n'en as pas envie. Comment te sens tu? Que fais-tu?



DES ADRESSES INTERNET POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE :

- <http://reponses.iquebec.ca/abus-sexuel.html>
- <http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/violencefamiliale/index.html>
- <http://www.marigny.com/GFGS>
- <http://www.cdpedj.qc.ca>

DES LIVRES

- BENOÎT, Jo-Ann (1997) *Le défi de la discipline familiale*. Éditions Québecor.
- GIRARD, Sophie (2002) *Le pays des sentiments*. Éditions Académie Impact.
- ROBERT, Jocelyne (2000) *Te laisse pas faire!* Les Éditions de l'Homme.
- ROBERT, Jocelyne (1999) *Parlez-leur d'amour... et de sexualité*. Les Éditions de l'Homme.

J'AIDE MON ENFANT À S'AFFIRMER

Pour apprendre à s'affirmer, votre enfant a besoin d'être pris au sérieux, d'être accepté et traité avec dignité. Un enfant capable de s'affirmer manifeste une bonne confiance en lui-même.

Cochez les cases appropriées

Toujours Souvent Parfois Rarement

Est-ce que je fais savoir à mon enfant qu'il est une personne importante?

Est-ce que je me mets à sa place pour mieux le comprendre?

Est-ce que j'évite de le disputer en présence de ses amis?

Est-ce que je prends le temps d'écouter ce qu'il a à me dire?

Est-ce que je l'aide à exprimer ses sentiments?

Est-ce que je lui demande son opinion?

Est-ce que je l'aide à identifier ses forces?

Est-ce que j'évite de le critiquer inutilement?

Parmi ces différentes attitudes, vous avez peut-être répondu « parfois » ou « rarement », choisissez l'une d'elles et essayez de l'améliorer. Être parent s'apprend sur le terrain!

Référence : LAPORTE, Danielle et Lise SÉVIGNY (1998). *Comment développer l'estime de soi de nos enfants. Guide pratique à l'intention des parents d'enfants de 6 à 12 ans*. Hôpital Sainte-Justine. 119 p.

LE RESPECT DE L'INTIMITÉ

Le respect de l'intimité de chacun des membres de la famille permet de s'épanouir, d'avoir confiance en soi-même et d'être capable d'établir des relations satisfaisantes avec son entourage.

Est-ce que dans ma famille, l'intimité de chacun est respectée? Demandez à chaque membre de votre famille de répondre aux questions, comparez les réponses et parlez-en ensemble. Chacun des membres compile ses résultats.

VRAI OU FAUX?

J'ai un « petit coin personnel » chez moi qui m'appartient et que personne n'occupe sans mon accord (comme une commode, un coffre...).

VRAI FAUX

Je suis certain(e) que mes choses personnelles sont respectées (comme mon journal intime...).

Je peux parler avec mes amis(es) sans que personne ne cherche à nous écouter.

Je me sens en confiance avec tous les membres de ma famille, par exemple personne ne se moque de moi lorsque j'ai de la peine.

Je suis en sécurité avec tous les membres de ma famille, personne ne m'agresse physiquement.

Je peux m'habiller, prendre mon bain ou aller à la toilette en paix, sans que personne ne vienne me déranger.

Je respecte moi-même l'intimité des autres.

Si vous avez répondu **VRAI** :

6 ou 7 fois : l'intimité de chacun est respectée et chacun a un espace qui est bien à lui. Il fait bon être ensemble.

3, 4 ou 5 fois : vous souhaitez sûrement avoir davantage d'intimité. Parlez-en ensemble afin que des règles de respect de l'intimité de chacun soient établies et observées.

0, 1 ou 2 fois : des changements importants doivent être envisagés. Parlez-en avec d'autres pour trouver des solutions; des personnes en qui vous avez confiance ou faites appel à des ressources d'aide.

Référence : Relation/intimité. Coproduction du C.L.S.C Centre-Sud et du Centre de la santé mentale, Direction de la santé publique Sacré-Cœur avec la collaboration financière de la fondation Marie-Enfant. 2 p.

QUE FAIRE SI MON ENFANT ME DÉVOILE QU'IL EST VICTIME D'UN ABUS SEXUEL?

VOICI QUELQUES ATTITUDES QUI VOUS AIDERONT, AINSI QUE VOTRE ENFANT, DURANT LA PÉRIODE DE DÉVOILEMENT*

Restez calme et contrôlez vos propres émotions, votre réaction peut faire toute la différence. Si vous avez une réaction émotive comme la colère ou les pleurs, vous pouvez lui expliquer que cette réaction n'est pas dirigée contre lui mais contre le fait vécu.

Croire ce que l'enfant vous dit même si cela vous apparaît confus.

Écoutez-le sans juger. Évitez de porter un jugement à l'égard de l'abuseur que l'enfant l'identifie ou non, l'abuseur pouvant être son père, son oncle, son gardien ou un ami de la famille.

Parlez avec un langage clair. Pour expliquer ce qu'il a vécu, l'enfant peut utiliser des mots ou des expressions qui peuvent surprendre. Essayez d'utiliser le même langage que lui.

Parler est bon et courageux. Soyez ouvert aux sujets embarrassants. Laissez-lui savoir qu'il peut vous parler de n'importe quoi.

Ne suggérez pas de réponse. Laissez-lui raconter ce qui est arrivé dans ses propres mots.

Pour protéger votre enfant et mettre un terme aux agissements de l'abuseur, **vous avez le devoir de signaler**. Osez aller chercher les ressources appropriées.

À QUI PUIS-JE DEMANDER DE L'AIDE?

Pour obtenir du soutien et faire cesser le comportement d'un abuseur, vous pouvez faire appel à vos proches et, en tout temps, vous pouvez obtenir de l'aide auprès des organismes suivants :

LES CENTRES JEUNESSE (DPJ)

1-800-461-9331

SÛRETÉ DU QUÉBEC

310-4141 (sans frais)

SÛRETÉ MUNICIPALE

C.L.S.C. - Urgence détresse

HÔPITAUX

LIGNE PARENTS (24 heures/7 jours) :

autrefois appelé Parents-Anonymes. Le service est offert par des professionnels pour tous les parents de jeunes âgés de 0 à 20 ans. 1-800-361-5085

TEL-JEUNES (24 heures/7 jours)

Intervention téléphonique pour les jeunes de 5 à 20 ans. 1-800-263-2266

*Source : Tiré du programme éducatif Espace, avec l'autorisation de l'organisme Espace Chaudière-Appalaches. Prévention de la violence faite aux enfants.

INTIMIDATION ET TAXAGE

L'intimidation est un rapport de force ou un abus de pouvoir d'une personne ou d'un groupe sur une autre personne. L'agresseur peut utiliser les menaces, les insultes, les coups, les bousculades, le taxage, les racontars ou le rejet systématique du groupe ou des jeux. Pour identifier les victimes, les enfants parlent de « rejet ».

Savez-vous que déformer les noms de famille ou crier des noms est la forme d'intimidation la plus fréquente : mongol, twit, tapette, fif, etc.

Au Canada, UN enfant en intimide un autre toutes les 7 minutes dans une cour d'école.

Le **taxage**, c'est lorsqu'une personne ou un groupe tente par des menaces d'agression, des menaces verbales ou de harcèlement d'obtenir quelque chose contre la volonté d'une autre personne. En vertu du Code criminel, le taxage est considéré comme un vol qualifié. Le jeune âgé entre 12 et 17 ans qui commet ce délit doit être amené devant la loi des jeunes contrevenants.

Au Québec, UN jeune sur 10 confie avoir été victime de taxage.

VOTRE ENFANT EST-IL VICTIME D'INTIMIDATION OU DE TAXAGE?

- Il a peur d'aller à l'école ou même refuse d'y aller.
- Il change parfois de trajet pour aller à l'école ou en revenir.
- Son intérêt pour l'école et ses résultats scolaires sont en baisse.
- Ses vêtements ou ses effets personnels sont brisés ou égarés.
- Il réclame de l'argent régulièrement ou peut-être en vole-t-il?
- Il a des blessures qu'il ne veut pas expliquer.
- Il est triste, découragé, inquiet, il se replie sur lui-même.
- Il invite peu d'amis à la maison et il est rarement invité à aller chez des amis.

Chose certaine, ça ne va pas! Dites-lui ce que vous observez dans son comportement et examinez la situation avec lui. Demandez-lui ce que font ses camarades, avec qui il se tient... S'il est victime d'intimidation ou de taxage, encouragez-le à dénoncer l'agresseur et assurez-lui que vous l'aidez. Accompagnez votre enfant dans la dénonciation à l'école ou ailleurs! Écoutez-le, faites-lui confiance, soulignez ses forces, encouragez ses contacts avec de nouveaux amis, et enfin ne l'incitez pas à la violence, ceci risque seulement d'en augmenter l'escalade.

VOTRE ENFANT EST-IL INTIMIDATEUR OU TAXEUR?

- Il est le plus souvent irritable, agressif et colérique envers les autres.
- Il défie votre autorité et s'oppose aux règles de la maison.
- Il rapporte des biens qui ne lui appartient pas.
- Il a déjà pris de l'argent sans votre permission.
- Il est porté à blâmer les autres.
- Il définit ses propres règles et tend à les imposer aux autres.
- Un parent d'une victime de votre enfant a communiqué avec vous?

SI OUI...

Décidément, quelque chose ne va pas! Discutez avec lui de ses comportements et dites-lui que vous êtes en désaccord. Trouvez ensemble une façon de réparer les torts causés. Trouvez une méthode d'encadrement et demandez l'aide d'un intervenant de l'école ou du CLSC.

Pour en savoir davantage

Tel-Jeunes, www.teljeunes.com/thematiques/n/index.asp

Fédération des comités de parents du Québec,

www.fcpcq.qc.ca/form_perf/aide_parents/index.htm

SAINT-MARS, Dominique de. *Lucien n'a pas de copains.*

Collection Ainsi va la vie. Éditions Calligram.

GERVAIS, Jean. *Au Secours!* Collection Dominique.

Éditions Boréal Express.

INTERNET SOUS SURVEILLANCE

Malgré tous les avantages que propose Internet comme extraordinaire outil d'éducation, d'information et de communication, les risques que votre enfant soit exposé à tout hasard à des contacts ou du matériel indésirables sont aussi et malheureusement très réels. Les scènes de violence gratuite, la propagande haineuse, la pornographie et la pédophilie représentent les risques potentiels les plus sérieux.

PÉDOPHILIE

Par l'intermédiaire des forums de discussion, du clavardage (chat) et du courrier électronique, des pédophiles essaient d'entrer en contact avec des enfants, de gagner leur confiance pour ensuite les attirer et en abuser. **Informez votre enfant de ce danger.**

Afin qu'Internet demeure un outil amusant et enrichissant pour votre famille et pour la protection de votre enfant, des mesures de sécurité doivent être considérées.

- Branchez l'ordinateur dans la cuisine ou le salon afin qu'il soit accessible à tous en tout temps.
- Établissez un horaire pour la famille.
- Assurez-vous que le code d'utilisateur de votre enfant soit un pseudonyme qui ne dit pas s'il est un garçon ou une fille.
- Établissez un dialogue avec votre enfant, sur ce qui l'intéresse sur Internet, sur ce qui l'embarrasse ou le met mal à l'aise, sur ce qu'il fait et avec qui il parle.
- Démontrez-lui que vous lui faites confiance. En tenant compte de ses intérêts, avisez-le des sites qu'il peut consulter.
- Activez la commande du logiciel de contrôle parentale de votre ordinateur.
- Éduquez votre enfant à la prudence en lui demandant de ne jamais divulguer des renseignements personnels plus particulièrement son nom, son adresse, sa date de naissance, son numéro de téléphone, sa photo, le nom de l'école qu'il fréquente...
- Rappelez-lui qu'il ne doit répondre à aucun message qui le mette mal à l'aise. Si la situation se présente, dites-lui qu'il vous en avise.
- S'il veut organiser un rendez-vous avec un ami qu'il a connu sur Internet, cette rencontre doit avoir lieu dans un endroit public et en votre présence seulement.



PORNOGRAPHIE

La Loi est simple, la pornographie est interdite aux mineurs or, la pornographie n'a jamais été aussi facile d'accès. L'Internet, les cassettes vidéos et les DVD, la télévision par câble ou satellite sont des sources à la portée de tous, y compris des enfants. À cet égard, les parents gagnent à être plus vigilants et à se « préoccuper » des images et des références auxquelles leur enfant peut être exposé.

Les films X d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec ceux qui ont paru jusqu'au milieu des années '70. Le climat de violence sexuelle et de machisme s'est accru et sert uniquement des intérêts marchands. Non, plus rien à voir avec l'esprit d'ouverture et de liberté d'expression auxquels les films X participaient à l'époque.

Les séquences sexuelles brutes, souvent violentes, essentiellement génitalisées et dénuées de sentiments peuvent troubler l'enfant et déclencher chez lui de l'angoisse et du dégoût vis-à-vis sa propre origine. Cela peut aussi susciter une obsession de questions d'ordre sexuel ou provoquer l'adoption de jeux à caractère sexuel beaucoup plus explicites. Elles peuvent également engendrer de la confusion ou de l'anxiété vis-à-vis les rapports hommes-femmes.

Bref, il n'y a aucun intérêt à déléguer l'éducation sexuelle de nos enfants aux mains des pornographes et de laisser modeler leur affectivité et leur intelligence aux moyens de fantasmes sexuels adultes.

En plus des recommandations citées en regard de la protection contre la pédophilie, le **logiciel de contrôle parental** peut venir renforcer la protection de votre enfant. Vous trouverez des renseignements à ce sujet auprès de votre fournisseur Internet ou votre messagerie (AOL, MSN, etc.).

Quant aux vidéos, DVD et télévision, soyez vigilants, imposez des règles claires et surtout gardez le contact avec votre enfant. La communication est votre outil de protection le plus précieux!

Pour en savoir davantage

Réseau éducation médias, www.reseau-medias.ca
Sûreté du Québec, www.suretequebec.gouv.qc.ca
Service de police de la communauté urbaine de Montréal, www.spcum



Recherche et rédaction

Lise Jacques-Beaulieu,
CLSC Beauce-Centre
Martine Couture,
Direction de santé publique
de la Chaudière-Appalaches
Paula Daigle, CLSC Frontenac
Catherine Grenier, Centre de santé
Arthur-Caux

Production

Régie régionale de la santé et des
services sociaux de la Chaudière-
Appalaches,
Direction de santé publique,
CLSC, région de la Chaudière-
Appalaches

© Régie régionale de la santé et des
services sociaux de Chaudière-
Appalaches, 2003-05-09

Reproduction autorisée à
des fins non commerciales avec
mention de la source.
Toute reproduction partielle
doit être fidèle au texte utilisé.

Document déposé à Santécom
(<http://www.santecom.qc.ca/>) :
12-2003-010

ISBN 2-89548-150-4
Dépôt légal
- Bibliothèque nationale
du Canada, 2003
- Bibliothèque
nationale du Québec

Dans ce document, le générique
masculin est utilisé dans le seul but
d'alléger le texte et désigne tant les
filles que les garçons, tant les
femmes que les hommes.